

basses, car ce ne sont pas tous les émigrants qui produisent une déclaration d'impôt avant de partir.

Le recensement constitue une autre source de données pouvant servir à estimer l'émigration. D'abord, on calcule la croissance démographique totale d'après les chiffres de population enregistrés dans deux recensements successifs; puis, on soustrait le nombre de naissances et d'immigrants pour la même période, et on ajoute ensuite le nombre de décès. On obtient alors une estimation du nombre d'émigrants pour la période intercensitaire (période comprise entre les deux recensements). Cette méthode a été utilisée entre 1961-62 et 1975-76.

Il existe une troisième source de données: les dossiers sur les allocations familiales. Lorsqu'une famille quitte le pays, les enfants ne sont plus admissibles aux allocations familiales, et les dossiers sont mis à jour en conséquence. Ces données indiquent le nombre d'enfants qui émigrent. Il s'agit donc ensuite d'estimer le nombre d'émigrants adultes. Pour ce faire, on multiplie d'abord la probabilité d'émigration pour les enfants d'après les données sur les allocations familiales par le rapport adultes-enfants dans les probabilités d'émigration d'après les dossiers fiscaux. On calcule ensuite l'émigration adulte et l'émigration totale. Cette méthode a été mise à l'essai et utilisée pendant la période 1976-81.

Bien que le nombre d'émigrants varie d'une année à l'autre, on constate une diminution depuis le recensement de 1966. De façon précise, le nombre d'émigrants a baissé chaque année depuis 1967-68, sauf en 1973-74 et durant la période 1977-79. En 1967-68, 111,500 personnes ont quitté le Canada, contre seulement 41,750 en 1981-82 d'après les estimations provisoires. La moyenne annuelle depuis 1966 s'élève à 72,000 émigrants.

### 2.8.3 Migrations internes

En se déplaçant d'un lieu à un autre à l'intérieur d'un pays, les personnes établissent des mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique. Il importe donc de mesurer ces divers courants migratoires, par exemple des centres ruraux vers les centres urbains, des villes vers les banlieues, et d'une province ou d'une région économique vers une autre.

**Migrations selon la province de naissance.** Les chiffres du recensement sur la province de naissance donnent une idée des mouvements migratoires en établissant une comparaison entre le nombre de personnes nées dans une province donnée et leur province de résidence actuelle. Ces chiffres n'indiquent pas la fréquence des mouvements migratoires, et ne visent que les Canadiens de naissance demeurant actuellement dans une province donnée. Ils reflètent néanmoins dans une certaine mesure les principales tendances des mouvements interprovinciaux au cours des années.

Les données du recensement de 1981 (tableau 2.52) montrent que l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré des gains nets de migrants en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes. En 1981, la proportion de Canadiens de naissance originaires d'une autre partie du pays que celle où ils vivaient, n'était que de 4.1 % au Québec et de 4.3 % à Terre-Neuve, tandis qu'elle atteignait 65.3 % au Yukon, soit la plus élevée au Canada. Ces pourcentages reflètent de faibles taux de migration des Canadiens de naissance vers ces deux provinces et un taux élevé vers le Yukon. Par ailleurs, 53.6 % des personnes nées au Yukon migraient, contre seulement 7.8 % des Québécois de naissance et 10.1 % des Ontariens de naissance.

**Migrations selon le lieu de résidence cinq ans plus tôt.** Des estimations utiles des migrations internes proviennent des réponses aux questions des recensements nationaux visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille et les caractéristiques de la population migrante, ainsi que la direction du mouvement migratoire. Le recensement de 1981 comportait des questions sur le lieu de résidence au 1<sup>er</sup> juin 1976.

Le tableau 2.53 montre que près de la moitié (47.6 %) des Canadiens âgés de cinq ans et plus en 1981 ne demeuraient pas dans le même logement que cinq ans auparavant; que 24.9 % avaient déménagé dans la même municipalité et que 22.7 % s'étaient installés dans une autre municipalité. Dans ce dernier groupe, 15.1 % avaient déménagé dans la même province, 5.1 % s'étaient déplacés d'une province à une autre et 2.5 % venaient de l'extérieur du Canada.

**Migrations selon la langue maternelle.** L'inclusion de la langue maternelle dans l'analyse des mouvements migratoires internes nets de 1976 à 1981 révèle que le nombre d'Albertains dont la langue maternelle est le français a augmenté de 15,120 (25 %). La migration interne a fait subir à Terre-Neuve une perte nette de 655 personnes dont la langue maternelle est le français, ce qui représente un peu plus de 24 % de la population terre-neuvienne ayant le français comme langue maternelle. Au Québec, la migration interne a fait décroître de 106,310 (15.3 %) la population dont la langue maternelle est l'anglais et de 18,060 (0.3 %) celle dont la langue maternelle est le français.

Le tableau 2.54 résume les effets des migrations sur la population des provinces pour 1976-81. On constate que l'Alberta était la destination choisie par la plus grande proportion de migrants en provenance d'autres provinces (29.5 %), suivie de l'Ontario (22.0 %) et de la Colombie-Britannique (20.6 %). L'Ontario était cependant la province qui fournissait le plus de migrants interprovinciaux (28.8 %), ce qui s'est traduit par une balance migratoire interne